

L'Unaf présente ses propositions aux candidats

L'Union nationale des associations familiales (Unaf) souhaite revenir sur les réformes des allocations familiales et du congé parental.

Dans ses dix propositions soumises aux candidats le 9 mars, qui feront l'objet de réponses détaillées sur son site, l'Unaf leur demande d'engager une politique familiale « forte, globale et pérenne ». Sa présidente, **Marie-Andrée Blanc**, estime que « depuis 2008, les reculs successifs n'ont pas été compensés par les revalorisations de prestations et ont érodé la confiance des familles ». Cette politique doit, selon elle, faire l'objet d'un financement « lisible, pérenne et dynamique auquel les employeurs doivent contribuer ».

Pour améliorer le niveau de vie des familles, l'Unaf souhaite revenir au principe d'universalité des allocations familiales et engager une réflexion sur leur montant. « La modulation en fonction des ressources ne s'est pas accompagnée d'une redistribution vers les familles modestes », regrette-t-elle. Pour mieux compenser les charges familiales, l'Union demande que la fiscalité et les tarifs publics (restauration scolaire, transports, etc.) tiennent compte du nombre d'enfants. Pour développer l'offre d'accueil de la petite enfance, l'Unaf revendique la création de places collectives et un recours plus facile aux assistantes maternelles (tiers payant pour les familles modestes). Elle plaide pour un congé parental d'un an, mieux rémunéré, sur la base d'un pourcentage du salaire, et le rétablissement du congé de trois ans sans obligation de partage entre la mère et le père. « On voit bien que ce partage ne marche pas : seuls 3 % de pères l'utilisent. Il faut trouver un mode d'incitation moins pénalisant. » Parmi les autres requêtes : augmenter la durée du congé de proche aidant, développer les solutions de répit ou soutenir les parents en difficulté. Les préoccupations des familles, révélées par un sondage Ifop pour l'Unaf, « montrent aussi que la politique familiale doit aller au-delà de la petite enfance : sensibiliser les parents à l'utilisation des écrans, guider l'adolescence et accompagner l'autonomie des jeunes ».

ÉLECTION 2017 